

« RÉPONDEZ À 7 QUESTIONS SIMPLES ET GAGNER LE SAC À DOS ET LA GOURDE TASTE THE ALPS » CONCOURS

Initiative exclue par le Décret présidentiel 430/01 ex art. 6 al.1 lettre D)

La société Distretto Agroalimentare di Qualità della Valtellina, dont le siège est Via Piazzini, 23 23100 Sondrio (soc. promotrice), organise le concours « RÉPONDEZ À 7 QUESTIONS SIMPLES ET GAGNER LE SAC À DOS ET LA GOURDE TASTE THE ALPS » qui se tiendra du 15 Juillet 2018 au 31 janvier 2019.

La sélection du gagnant aura lieu avant le 28 février 2019.

LA PARTICIPATION AU CONCOURS EST GRATUITE.

Cette activité doit être comprise comme exclue des règlements sur les événements avec prix car elle relève des hypothèses d'exclusion mentionnées à la lettre d), alinéa 1, art. 6 du décret présidentiel n° 430/2001 parce que les prix sont constitués par des objets de « valeur minimale » également sur la base des clarifications ministérielles contenues dans la FAQ n°10.

Objectifs du concours

Cette initiative est lancée dans le but de vérifier le degré de connaissance des consommateurs concernant les produits communautaires avec les labels AOP et IGP, en mettant l'accent sur les produits de montagne.

Destinataires

Ce concours est réservé aux consommateurs finaux majeurs, résidents ou domiciliés en Italie, en France, en Allemagne ou dans la République de Saint-Marin.

Les employés des sociétés faisant partie de la société promotrice, et tous ceux qui participent à l'organisation et à la gestion du concours sont exclus de la participation.

Durée du concours

Du 15 juillet 2018 au 31 janvier 2019.

La remise des prix aura lieu avant le 28 février 2019.

Modalités de participation

Les consommateurs pourront participer à la présente initiative en se connectant au site www.tastethealps.eu

Pour participer à la remise des prix, les utilisateurs doivent :

- Se connecter au site de l'organisme Promoteur de l'initiative : www.tastethealps.eu ;
- Accéder à la section dédiée au questionnaire ;
- Répondre à l'enquête proposée composée de 7 questions visant à vérifier la connaissance des labels AOP et IGP ;
- S'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription approprié en renseignant l'adresse mail - le sexe - l'âge - la ville de résidence et confirmer la propre participation à l'initiative ;

De plus l'utilisateur doit avoir lu et accepté la politique de confidentialité correspondante. L'absence de consentement ou de données valides entraînera l'incapacité de participer à l'initiative.

Il est précisé que les données publiées pour participer à cette initiative ne seront en aucun cas utilisées à des fins de marketing.

La participation est soumise à l'acceptation des clauses contenues dans ce règlement.

Limites

Chaque utilisateur ne pourra participer qu'1 seule fois au concours pour toute la période.
Chaque utilisateur ne pourra gagner qu'un seul prix pendant toute la durée de l'initiative.

Méthodes d'attribution des prix

A la fin du concours, parmi tous ceux qui se seront inscrits pendant la période de participation, indépendamment de l'exactitude ou non des réponses fournies, sera effectué le tirage au sort de 15 gagnants + 10 réserves.

La sélection des **gagnants aura lieu avant le 28 février 2019.**

Chaque gagnant remportera un kit 'Taste the Alps' composé d'un sac à dos + Gourde de marque d'une valeur unitaire de 15,95 €.

Notification et remise des prix

Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse fournie lors de l'inscription à cette initiative.

Les gagnants qui ne confirmeraient pas l'acceptation du prix **dans les 5 jours** suivant la première notification de la victoire seront considérés comme non joignables et leur prix ira aux réserves (dans l'ordre d'identification). Les réserves devront respecter les mêmes délais d'acceptation.

NB : Afin de vérifier la véracité des déclarations fournies par les utilisateurs, la Société Promotrice demandera aux gagnants une photocopie de leur carte d'identité, ou de toute autre pièce d'identité en cours de validité.

Le gagnant ne peut pas contester le lot attribué, ni demander sa valeur en espèces, ni son échange/sa reprise pour aucun motif. Cependant, si le Promoteur n'était pas en mesure de livrer le prix gagné, il se réserverait le droit de remplacer les prix annoncés par des prix de valeur égale ou supérieure. Les gagnants ne peuvent réclamer aucune indemnité pour tout dommage résultant de l'acceptation et / ou de l'utilisation du prix.

La société organisatrice n'assume aucune responsabilité pour toute erreur dans les données communiquées par le gagnant.

Étant donné que la remise du prix se fait par transporteurs / expéditeurs (courriers, courriers express ou poste), aucune responsabilité n'est imputable au Promoteur ou à l'Agence déléguée si l'emballage extérieur a été clairement falsifié, cassé et / ou abimé. Le cas échéant, il convient de le vérifier au moment de la livraison et non après la signature du bon de livraison du prix. Par conséquent nous invitons le gagnant, ou quiconque est chargé de retirer le prix, à vérifier soigneusement, avant la signature du bon de livraison, que l'emballage du prix ne porte pas de signes évidents de falsification, rupture ou autre, de nature à laisser penser que le Prix a été endommagé en totalité ou en partie et / ou soustrait totalement ou partiellement. En cas de doute légitime, le gagnant a le droit de refuser le Prix avec une motivation écrite, ou de retirer le prix sous réserve de vérification. Cette réserve doit être clairement indiquée sur le bon de livraison.

La société organisatrice n'assume aucune responsabilité pour toute erreur dans l'adresse communiquée par le gagnant.

Acceptation des règles

En participant à cette initiative, les participants acceptent inconditionnellement les règles et les clauses contenues dans ce règlement sans aucune limitation.

Les utilisateurs qui, selon le jugement incontestable de la Société promotrice ou de tiers qu'elle désigne, participent avec des moyens et des instruments jugés suspects, frauduleux, ou en violation du déroulement de l'initiative, seront exclus de la participation.

Traitement des données à caractère personnel

Informations à fournir conformément à l'art. 13, Règlement européen 679/2016 (dit « RGDP »)

Les données à caractère personnel publiées spontanément seront traitées, principalement par voie électronique et également avec des outils d'analyse statistique, par le Distretto Agroalimentare di Qualità della Valtellina pour

l'accomplissement de toutes les phases liées à la présente initiative appelée « RÉPONDEZ À 7 QUESTIONS SIMPLES ET GAGNER LE SAC À DOS ET LA GOURDE TASTE THE ALPS ». En outre, elles seront traitées dans le respect des règlements administratifs et autres normes obligatoires en vertu de la loi en vigueur dans notre pays ou en vertu de décisions de l'UE et conservées pendant le temps imposé par ces disciplines. Les données demandées sont obligatoires aux fins mentionnées ci-dessus et leur non-communication ne permettra pas d'accomplir les activités de gestion du concours avec prix et de se conformer à la loi. Les données personnelles seront mises à la disposition du responsable de la protection du consommateur et du public compétent pour le territoire le cas échéant pour les besoins du concours.

La conservation des données pour la gestion de l'initiative sera limitée à la période de réalisation de ses différentes phases et comme requis par la législation pertinente. Par la suite, elles seront rendues anonymes pour élaborer des documents statistiques et les données d'identification seront détruites.

Le responsable du traitement est : Promosfera srl – Via G. Giusti 65/A, 21019 Somma Lombardo VA.

Les personnes autorisées au traitement sont les agents commerciaux et marketing, les centres d'appel, les systèmes d'information et de sécurité des données.

Conformément aux articles 15-21, RGDP, en écrivant au titulaire à l'adresse postal ou en envoyant un courriel à gusto@valtellina.it, vous pouvez exercer les droits de consultation, modification, annulation et limitation au traitement des données ou vous opposer à leur traitement pour des raisons légitimes ou à des fins informatives et promotionnelles. En cas de retrait du consentement, qui peut être présenté à tout moment, il est entendu que cela ne porte pas atteinte à la légalité du traitement fondé sur le consentement exprimé précédemment ou sur les mécanismes alternatifs au consentement autorisés par la loi. Il est également signalé que la personne concernée a le droit de porter plainte auprès de l'autorité de contrôle pour faire valoir ses droits. En écrivant toujours à l'adresse postale indiquée ci-dessus ou en envoyant un courriel à gusto@valtellina.it, vous pouvez demander une liste complète et à jour des responsables du traitement.

Enfin, vous avez le droit de demander la portabilité des données, c'est-à-dire de recevoir dans un format structuré, d'usage courant et lisible par des appareils électroniques courants, les propres données pour les transférer directement à une autre partie, titulaire indépendant du traitement, afin qu'il puisse les traiter dans les limites fixées par la personne concernée.

Tribunal compétent

Pour tout litige qui pourrait survenir sur le présent règlement, le Tribunal de Milan sera le seul compétent.

Zone territoriale

Ce concours s'adresse aux citoyens italiens, français et allemands.

Le processus de sélection et identification des contributions gagnantes sera effectué intégralement sur le territoire italien.

Dispositions finales

Le Promoteur décline toute responsabilité pour tout problème d'accès, obstacle, dysfonctionnement ou difficulté concernant les instruments techniques, l'ordinateur, la ligne téléphonique, les câbles, l'électronique, le logiciel et le matériel, la transmission, la connexion, la connexion Internet, l'accessibilité aux jeux en ligne et le réseau de téléphonie mobile et fixe qui peut empêcher un utilisateur de participer au concours.

Il décline également toute responsabilité pour les problèmes causés par la configuration de l'ordinateur de l'utilisateur qui pourraient affecter les performances de l'utilisateur pendant le jeu.

Cette déclaration auto-certifiée est destinée à être conservée au siège de la société Promosfera srl - via Giusti 65 / A - 21019 Somma Lombardo.